

À L'ATTENTION DES FAMILLES

PERMANENCE CANTINE

2^{ème} TRIMESTRE 2024-2025

Les familles (qui ne sont ni en prélèvement ni en paiement en ligne) doivent obligatoirement confirmer l'inscription de leur (s) enfant (s) à chaque permanence auprès du service scolaire - Mairie d'Elne

FAUTE D'ACCOMPLIR CETTE DEMARCHE
L'ENFANT NE SERA **PAS ACCEPTÉ EN CANTINE**

Cantine JANVIER 2025 Du lundi 02 décembre 2024 au vendredi 06 décembre 2024	HORAIRES DES PERMANENCES Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi 09h00 - 11h30 14h00 - 16h00
Cantine FEVRIER 2025 Du lundi 06 janvier 2025 au vendredi 10 janvier 2025	
Cantine MARS 2025 Du lundi 03 février 2025 au vendredi 07 février 2025	

**Nous rappelons qu'il est obligatoire de procéder
au règlement à chacune des permanences.**

Pour les repas « au ticket », il nous faut les réservations 15 jours à l'avance.